

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°27

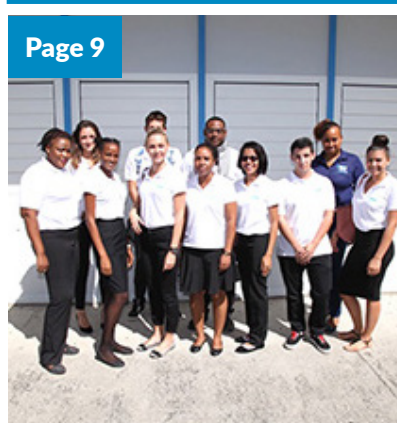
DÉCEMBRE 2016



CHRISTMAS EXPERIENCE AU CŒUR DE LA TRADITION SAINT-MARTINOISE

L'événement **Christmas Experience** organisé par la collectivité de Saint-Martin sur le Front de mer de Marigot, le dimanche 27 novembre 2016, a lancé les festivités de Noël sur le territoire. La population est venue nombreuse partager cette soirée de fête, inaugurée par la présidente Aline HANSON. Très apprécié du public, **Christmas Experience** a ouvert le bal à deux autres soirées musicales intitulées «**We Christmas**», les 4 et 11 décembre, visant à annoncer les fêtes dans l'ambiance magique du Noël d'antan saint-martinois. *suite en page 2*

OUVERTURE
DU BTS HÔTELLERIE-
RESTAURATION



Page 9

COM-LADOM
UN PARTENARIAT
RENFORCÉ



Page 8



Axée sur la tradition et le partage, la manifestation Christmas Experience a ouvert la saison de Noël à Saint-Martin. La Présidente Aline Hanson a lancé les festivités en procédant à l'illumination du grand sapin de Noël installé sur la place du kiosque. Elle a adressé quelques mots au public présent, en invitant tout un chacun à profiter de la trêve de Noël et en souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble de la population. Les décorations lumineuses des rues se sont habillées de mille et une lumières en simultanément pour briller jusqu'à la fin des fêtes. Ces décorations toutes aussi belles les unes que les autres ont complété à merveille le tableau féérique de Noël, la collectivité ayant choisi cette année des figurines lumineuses retraçant les traditions séculaires de l'île. Heureux de vivre la magie de Noël avec quelques semaines d'avance, les nombreuses familles présentes au Christmas Experience ont pu profiter de ces animations et de la présence exceptionnelle du père Noël.

Puis, ce fut au tour des chorales traditionnelles de venir présenter leurs émouvantes prestations au public aux côtés des artistes locaux sélectionnés pour l'occasion. Trois chorales ont entonné les chants traditionnels : la chorale de l'église catholique de Marigot, le Zamar M Production band and choir, et le Bell Band and Choir. Les célèbres « Gunslingers » ont animé le podium en apportant leur enthousiasme et leur musicalité légendaires.

Les deux dimanches suivants, la collectivité a proposé deux autres soirées



traditionnelles de Noël sur le Front de mer de Marigot, en partenariat avec la société de production de spectacle Step Up. Le We Christmas a été une occasion de replonger dans la douceur des traditions saint-martinoises et des chants de Noël, mais aussi des animations musicales plus actuelles, avec un beau podium d'artistes locaux.

Comme au bon vieux temps, les différents quartiers de Saint-Martin ont ensuite pris le relais en organisant des célébrations de Noël durant tout le mois de décembre.

Une ambiance de fête et une expérience unique qui sera sans nul doute renouvelée l'année prochaine. La collectivité de Saint-Martin tient à remercier le public venu nombreux, ainsi que toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de ces trois soirées de fête.

Les élus du conseil territorial et le personnel de la Collectivité de Saint-Martin vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous transmettent leurs vœux de santé, de prospérité et de réussite les plus chers à l'approche de la nouvelle année.

Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

Directrice de la publication : Aline Hanson
Rédaction des textes et photos : service communication de la
Collectivité de Saint-Martin

Copyright : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse.
BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à nathalie.longato@com-saint-martin.fr. Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.

Vœux à la population



« Saint-Martinoises, Saint-Martinois,

Chez nous, Noël est un moment de retrouvailles, une période de trêve qui nous permet de nous recentrer sur l'essentiel.

Ce n'est pas le temps du bilan ou des conquêtes, ces moments viendront plus tard. C'est un moment privilégié de partage et de bons moments passés avec la famille et les proches. Profitons de ces instants partagés avec ceux que nous aimons.

En venant nombreux à la soirée « Christmas Experience » qui a lancé les festivités de Noël sur le Front de mer de Marigot, le 27 novembre dernier, vous avez montré votre attachement aux traditions de Noël. Cela m'a beaucoup touchée.

Les Conseils de quartier s'inscrivent eux aussi dans ces festivités en organisant des manifestations en continuité du Christmas Experience. Je sais pouvoir compter sur eux pour entretenir l'esprit de Noël et faire vivre nos belles traditions. Je les remercie pour leur implication tout au long de l'année. Je salue aussi les associations qui œuvrent sans relâche et qui sont un soutien précieux pour la collectivité.

Nous avons de nombreux visiteurs sur l'île en ce moment, faisons leur découvrir notre culture et nos traditions d'accueil. J'ai une pensée pour tous ceux qui seront loin du foyer familial pendant ces fêtes. Je pense à nos jeunes étudiants, à nos aînés, aux personnes qui traversent une période difficile.

Le conseil territorial de Saint-Martin se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Joyeux Noël à tous ! »

« My Saint-Martin people,

This is Christmas time, a time for sharing and giving. Families getting together celebrating and bonding.

Let's make this christmas season special to each and every one.

Go out and visit friends, families, the sick and the shut in.

The lighting ceremony on the waterfront launched the season. I was happy to see so much of my people there celebrating with our musicians.

Illuminations were done in all of the districts to make our island shine.

Let us make sure our visitors – who are numerous this time of the year - feel the Saint-Martin spirit of christmas.

Share the punch, the tarts and the puddings, but most of all share the love !

My best Christmas wishes to you and to yours.

Season greetings to one and all!"

Aline HANSON,
Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin.

TRAVAUX : Création d'une commission d'indemnisation pour les commerçants

Une délégation représentant les commerçants de Marigot a été reçue par le vice-président Wendel COCKS, en charge du développement économique du territoire, mercredi 09 novembre 2016, à l'hôtel de la collectivité. Faisant suite à la mobilisation des commerçants, eu égard aux travaux engagés en centre-ville sur le réseau d'eau et d'assainissement, cette réunion a eu pour objectif de discuter de la de compensation financière en faveur des entreprises impactées par ces travaux. Le 08 décembre, le conseil territorial de Saint-Martin a entériné à la majorité des voix cette option en votant la création de la commission d'indemnisation amiable du préjudice commercial du fait de travaux.

Conscient de l'impact de ces travaux sur l'activité commerciale à Marigot, le vice-président Wendel COCKS s'est montré favorable à la création d'une commission d'indemnisation amiable du préjudice commercial du fait de travaux. La Présidente Aline HANSON a soumis au vote du conseil territorial, la création de ladite commission.

Des réunions de travail ont été programmées pour préparer le cadre légal de cette commission et avancer rapidement sur la procédure d'indemnisation. Présent autour de la table, le président de la CCISM, monsieur Jean ARNELL, a indiqué que la CCISM tiendrait une permanence visant à accompagner les entreprises à préparer leurs dossiers de préjudice.

Composée d'élus locaux, de représentants de la CCI, de représentants des associations de commerçants, d'un représentant de l'ordre des Experts Comptables et de

directions techniques, la commission aura pour mission d'instruire les demandes d'indemnisation déposées par les commerçants, d'émettre un avis motivé et de faire une proposition d'indemnisation pour chaque demande. La décision finale sera prise par délibération du conseil exécutif.

C'est la première fois qu'une commission de ce type est créée à Saint-Martin ; elle se prononcera sur les travaux actuels et futurs réalisés sur le territoire, comme cela existe ailleurs en France lorsque des travaux d'envergure sont entrepris.

Par ailleurs, la présidente informera par courrier les organismes sociaux et fiscaux du dispositif mis en place, pour qu'ils soient attentifs aux demandes d'accompagnement (moratoires, etc.) que ces entreprises pourraient demander.

PARTENARIAT COM-CGSS : de nouveaux services à la population à la MSF de quartier d'Orléans



La Collectivité de Saint-Martin - Pôle Solidarité & Familles - et la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe - Agence de Saint-Martin - informent la population du Quartier n°1 que depuis le début du mois de décembre 2016, de nouveaux services relatifs à la protection sociale sont proposés à la Maison de Solidarité et Familles (MSF) de Quartier d'Orléans, sise au n°11 rue Coralita.

Ainsi, il est désormais proposé aux habitants de ce secteur les services suivants :

- Obtention de formulaires, d'attestations ;
- Demandes de renouvellement de carte Vitale suite à perte ou vol ;
- Changement d'adresse ;
- Prise de rendez-vous avec un technicien de l'assurance Maladie ou de l'assurance Retraite ;
- Dépôt de dossiers.

La permanence est ouverte du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures. Pour des informations complémentaires, veuillez contacter la MSF de quartier d'Orléans au 0590 87 37 21 ou la Caisse de sécurité sociale.



10 policiers territoriaux reçoivent leur autorisation de port d'arme



Les dix récipiendaires posent auprès de la Préfète Anne LAUBIES, de la Présidente Aline HANSON, du député de Saint-Martin et Saint-Barthélemy Daniel GIBBS et du sénateur de Saint-Martin Guillaume ARNELL

Jeudi 10 novembre 2016, en marge de la commémoration de l'Armistice de la 1ère guerre mondiale, la Préfète Anne LAUBIES et la Présidente Aline HANSON ont remis aux 10 policiers ayant suivi leur formation préalable à l'armement (FPA), leur arrêté portant autorisation de port d'arme. Ces dix policiers sont désormais armés et en plein exercice de leur fonction.

Dispensée par la délégation régionale du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), la formation s'est déroulée au centre de tir de l'Anse Marcel au mois de juillet dernier. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la professionnalisation des agents territoriaux dans l'objectif de renforcer les moyens de prévention sur le territoire.

La Présidente tient à féliciter les récipiendaires ; elle remercie le CNFPT pour son accompagnement, et l'association de tir de Saint-Martin, son Président Jacques Lelièvre et Robert David propriétaire du stand, qui ont contribué à cette formation.



Les récipiendaires sont :

- LANDEFORT Franklin
- DUZANSON-PEREZ Francis
- MINVILLE Albert
- FRANCIS Eric
- EMILE Henry
- ADAMS Martin
- CARTY Jérôme
- PARADES Jason
- DANIEL Erika
- BROOKS Charles



Les réseaux d'eau et d'assainissement opérationnels en centre-ville

L'Établissement des Eaux et de l'Assainissement de Saint-Martin a rouvert la rue de la Liberté, la rue du Palais de Justice et la rue Kennedy à Marigot, samedi 03 décembre au soir, après quatre mois de travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement.

Ces travaux ont permis d'installer de nouvelles canalisations dans ce secteur du centre-ville où les réseaux étaient très vétustes. Deux canalisations d'eau potable et une canalisation d'eau usée ont été remplacées. Améliorer la qualité du réseau d'eau et d'assainissement est une nécessité pour les territoires en termes d'hygiène publique et de service à la population ; Saint-Martin s'inscrit dans cette

dynamique et rattrape son retard structurel.

Conscient de l'impact sur l'activité économique, l'établissement des Eaux et de l'Assainissement a mis tout en œuvre pour respecter son calendrier initial et remercie une nouvelle fois les commerçants et les riverains du centre de Marigot pour leur patience et leur compréhension.



Les collégiens sensibilisés au tri des déchets ménagers

La direction de l'Environnement et du Cadre de vie de la Collectivité de Saint-Martin a lancé en 2016 une vaste opération de sensibilisation du grand public au tri sélectif des déchets ménagers. L'exiguïté de notre territoire nous oblige à faire des efforts particuliers en termes de tri-sélectif et de recyclage des déchets ; un domaine d'action dans lequel la collectivité de Saint-Martin a souhaité s'engager sur la durée.

Messages sur les radios, affiches dans les lieux stratégiques de l'île, rencontres de la population sur le terrain et visites instructives dans les écoles, l'équipe de la collectivité a déployé une belle énergie en 2016, pour une cause essentielle sur notre petit territoire : le recyclage des déchets ménagers.

En 2016, la collectivité de Saint-Martin a installé 107 colonnes de tri sélectif supplémentaires sur l'ensemble du territoire. Une initiative soutenue par l'ADEME dans l'objectif de permettre à la population de trier ses déchets quotidiennement. En parallèle, l'écosite de Grandes Cayes, dont la gestion a été confiée à la société VERDESXM, a adapté ses dispositifs de tri ces dernières années, afin de répondre à l'exigence de la collectivité dans ce domaine et aux besoins de la population en matière de tri.

La collectivité s'est également attaché le soutien de la société nationale Eco-Emballages dans l'objectif de populariser le tri-sélectif et d'inciter la population à y prendre part. Ainsi, des actions ponctuelles ont été initiées dans les quartiers à travers la voix des ambassadeurs du tri, mais aussi dans les écoles de Saint-Martin pour sensibiliser les élèves. Les collégiens comme les plus petites classes ont pu visiter les lieux de recyclage des déchets de l'écosite de Grandes Cayes, mais aussi la déchèterie de Galisbay et ses dispositifs innovants, pour comprendre les mécanismes du tri.

Parmi les actions phares engagées en 2016 auprès des écoles, des bacs de tri ont été installés dans chaque établissement pour apprendre aux enfants à recycler. Pour qu'ils assimilent le fonctionnement du tri, les élèves ont aussi pu se familiariser avec la chaîne du recyclage qui a été largement diffusée.

La jeune génération est un relais précieux auprès des parents, et c'est dans cet objectif que la collectivité de Saint-Martin travaille au plus proche des établissements scolaires, tout au long de l'année.



Le CLSPD poursuit sa construction et ses actions de terrain



Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Saint-Martin s'est réuni en séance plénière, mercredi 07 décembre 2016, à l'hôtel de la collectivité. Un conseil présidé par la Présidente Aline HANSON aux côtés de la préfète Anne LAUBIES et du procureur de la République de Basse-Terre Samuel FINIELZ. Présents autour de la table, le 1er vice-président Guillaume ARNELL, les représentants des forces de l'ordre et les organismes et associations membres et partenaires du CLSPD.

A L'ORDRE DU JOUR DE CETTE DERNIÈRE PLÉNIÈRE DE L'ANNÉE 2016 :

- L'adoption du règlement intérieur et de la Charte déontologique d'échange d'informations à caractère confidentiel.
- Un point sur les chiffres de la délinquance
- La présentation des actions réalisées dans le cadre du CLSPD en 2016
- La campagne de sensibilisation contre la violence conduite par Soualiga Jeunesse

Dans ses propos introductifs, la présidente Aline HANSON a remercié les membres du CLSPD pour leur implication et le travail réalisé en 2016. Les actions menées cette année ont donné des résultats encourageants, à l'instar des médiateurs de rue qui jouent un rôle essentiel devant les établissements scolaires du 2nd degré pour dissuader les tensions entre jeunes, du Conseil des familles, de l'Ecole des parents, ou encore du Forum des parents organisé en partenariat avec l'Education nationale. Le système de vidéo protection a pris de l'ampleur en 2016, avec 20 caméras de surveillance supplémentaires installées sur le territoire, ce qui porte aujourd'hui le dispositif à 69 caméras effectives. Lors de sa prise de parole, le procureur Samuel FINIELZ a fait le point sur les travaux de construction de la nouvelle Chambre détachée du TGI de Basse-Terre à Saint-Martin. Sa mise en œuvre est sur la bonne voie, tout comme

l'installation progressive des nouveaux effectifs du tribunal qui viendront renforcer l'équipe déjà en place.

Depuis le 1er novembre 2016, le service des greffes correctionnelles a été transféré à Saint-Martin. Saint-Martin est d'ores et déjà doté d'un magistrat du parquet et d'un greffier supplémentaires. L'exécution des peines se fait désormais depuis Saint-Martin. Le procureur a également annoncé qu'à compter du 1er janvier 2017, une audience de comparution immédiate supplémentaire se tiendra chaque vendredi, en plus de celle du mercredi.

A partir du 1er janvier, tous les dossiers de première instance seront traités à Saint-Martin. Un progrès fondamental pour les justiciables Saint-Martinois. Quant au droit d'appel, il devrait être effectif à Saint-Martin par décret d'ici quelques mois.

Le procureur a ajouté que la Charte de confidentialité, signée le jour-même en séance, était la cheville ouvrière du CLSPD, basée sur l'échange d'informations et le secret partagé.

La préfète Anne LAUBIES a salué 12 mois de travaux collectifs menés au sein du CLSPD pour la sécurité du territoire et la lutte contre la délinquance. Elle a noté la marge de progression à la fois sur la gouvernance du CLSPD, la mise en place des groupes de travail et les actions de terrain.

Le capitaine de la gendarmerie Emmanuel MAIGNAN a annoncé la baisse significative de la délinquance générale en 2016, de -13 % comparé à l'année passée. Grâce à la présence systématique des gendarmes sur le terrain, au travail d'enquête et à la vidéo-surveillance. Le partenariat conventionné avec la police territoriale est lui aussi sur la bonne voie, avec des missions communes d'initiative aux abords des établissements scolaires du 2nd degré, des patrouilles mixtes, de la formation au tir, et des échanges réguliers d'informations dans le cadre

de la lutte quotidienne contre la délinquance.

Début 2017, une campagne de lutte contre la violence sera lancée sur le territoire par le porteur de projet « Association Jeunesse Soualiga », sous l'égide du CLSPD. Cette campagne s'étalera sur 4 mois ; la communication visuelle a été privilégiée, à travers un film sur la violence réalisé par les membres de l'association Jeunesse Soualiga et le soutien logistique de la collectivité. Ce film servira de fil conducteur à l'organisation de conférences-débats et de messages ciblés sur les radios à destination des jeunes.

LES PERSPECTIVES 2017

Parmi les actions qui seront initiées dès janvier 2017, le CLSPD a décidé d'accentuer ses efforts sur le respect de la réglementation en vigueur dans les débits de boissons et la lutte contre les nuisances sonores qui affectent les résidents vivant à proximité. Des cellules de veille géographique seront mises en place dans les quartiers prioritaires du Contrat de ville Sandy Ground et Orléans. Un groupe de travail sera créé pour la mise en place d'actions de prévention et de répression sur la sécurité routière, notamment pour les deux roues. Un point d'accès aux droits sera également mis en place, ainsi que des stages de réparation pénale en partenariat avec l'association Trait d'Union.

Un groupe de travail se concentrera sur la sécurité aux abords des établissements scolaires. La création d'espaces de paroles pour les jeunes est également envisagée, notamment dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaires.

Le CLSPD communiquera prochainement son calendrier pour la mise en œuvre des actions de 2017.

COM-LADOM, vers un partenariat renforcé



Le mardi 06 décembre, la Présidente Aline HANSON a reçu à l'hôtel de la collectivité, Messieurs Florus NESTAR Directeur général de LADOM et Raoul LEBRAVE Directeur Régional de LADOM. Il s'agissait pour les deux partenaires de dresser le bilan de leurs actions dans le cadre des dispositifs relatifs à la mobilité et d'évoquer la convention qui sera prochainement signée entre la COM et LADOM.

L'objectif de cette rencontre a consisté à poser les nouveaux fondements d'une future collaboration, notamment dans la perspective de l'évolution du service Accueil Information Orientation (AIO) de la collectivité, en Mission Locale. La nécessité des dispositifs de la mobilité ne fait aucun doute pour les deux partenaires, tant ils répondent aux préoccupations du territoire, notamment sur les questions de la formation professionnelle, en palliant ses insuffisances structurelles.

La présidente a exprimé clairement l'intérêt de la collectivité pour ce dispositif. Elle a introduit auprès du Directeur Général des requêtes spécifiques concernant notamment l'aide aux sportifs et aux candidats aux concours nationaux.

La visibilité et la mobilisation de ces dispositifs sont incontestables, le bilan s'avérant largement satisfaisant au regard des résultats enregistrés en 2015. Pour précision, 502 dossiers de passeports Mobilité Etudes ont été délivrés (200 en 2011), 415 dossiers de continuité territoriale ont été réalisés (111 en 2011) et enfin, 60 passeports pour la Formation Professionnelle ont été délivrés en 2015.

La Signature d'une convention qui actera tous ces dispositifs est prévue pour fin février 2017. Toutefois, dès janvier 2017, le document sera finalisé pour clarifier les principes du partenariat déjà en vigueur depuis 8 ans. Le partenariat entre LADOM et la Collectivité de Saint-Martin pourra ainsi se poursuivre dans un cadre mieux formalisé, avec une prise en compte des doléances et des spécificités du territoire, conformément aux champs de compétences de LADOM.

La direction des Archives territoriales de la collectivité présente les premiers résultats de l'enquête de terrain

A l'initiative de la Collectivité de Saint-Martin, le recensement scientifique du patrimoine bâti du territoire, démarré depuis le début de l'année 2016, est en cours d'achèvement.

Pendant plusieurs mois, la Direction des Archives territoriales et du patrimoine, appuyée dans sa réalisation par mesdames Michèle Robin-Clerc, architecte urbaniste, et Elisabeth Dandel, historienne de l'art, spécialiste de l'inventaire culturel, a alterné les observations sur le terrain et les recherches dans différents services d'archives afin de produire un recensement des éléments remarquables du patrimoine bâti saint-martinois.

Dans une perspective historique, cet état des lieux a pour objectif une meilleure connaissance des édifices et de l'urbanisme de Saint-Martin. Cette base référence et de comparaison permet ainsi d'engager des études plus approfondies sur certains aspects, de mieux cerner et comprendre les originalités ou les permanences des caractéristiques architecturales selon les époques pour guider tant les actions publiques que les initiatives privées dans la préservation et la restauration du patrimoine de Saint-Martin.

Grâce au concours des conseils de quartiers, tous les secteurs de Saint-Martin ont été étudiés avec la participation enthousiaste et passionnée des personnes rencontrées. Au total, après cette première phase d'étude, la base de données des bâtiments recensés comptabilise, à ce jour, 536 édifices (puits, maisons, églises, etc.), plus de 2800 illustrations et plusieurs centaines de pages de descriptifs architecturaux, de plans et d'informations historiques. Les dates de construction des bâtiments observés s'échelonnent du XVIIIe siècle au XXe siècle. Ces données seront intégrées au Système d'Information Géographique (SIG) de Saint-Martin et certaines alimenteront la base de données nationale du patrimoine architectural français du ministère de la Culture et de la Communication (« Mérimée »).

Afin de partager les premiers résultats, la Direction des Archives territoriales et du patrimoine a proposé une présentation publique, le mercredi 14 décembre 2016, qui a été fort appréciée par l'auditoire.



Le ministre du tourisme d'Haïti en visite sur le territoire

Le conseiller territorial Louis Fleming, en charge de la coopération régionale, a reçu en collectivité, mardi 29 novembre 2016, monsieur Guy Didier Hyppolite, ministre du Tourisme et des Industries créatives d'Haïti. Accompagné de ses collaborateurs de cabinet, le ministre a effectué un déplacement aux Antilles, dans l'objectif de créer des liens et des opportunités touristiques inter-îles.



L'échange entre Guy Didier Hyppolite et Louis Fleming a été tout d'abord l'occasion d'approfondir le contexte touristique de chacun des deux territoires, d'en évoquer les différences et les points communs, les difficultés et les atouts. Très attaché au développement de son territoire, dont il est le ministre du Tourisme depuis mars 2016, Guy Didier Hyppolite a souhaité mettre en avant le potentiel économique et socio-culturel de son pays et les avantages qui existeraient à organiser des événements communs avec Saint-Martin. Parmi ses priorités, le ministre a expliqué vouloir inscrire Haïti sur la carte du marché touristique mondial mais aussi régional, sous la forme de jumelages avec les îles voisines ayant un haut potentiel touristique.

Le BTS hôtellerie Restauration en marche depuis la mi-novembre !

Annoncée par le président de la République François Hollande lors de son déplacement à Saint-Martin, le 08 mai 2015, la création d'un Pôle d'excellence hôtellerie-restauration-tourisme à Saint-Martin était très attendue par les autorités locales, notamment par la présidente de la Collectivité qui a œuvré pour le développement des filières post-bac depuis son accession à la présidence en avril 2013, eu égard aux besoins urgents du territoire en la matière.

Le 05 décembre dernier, la présidente Aline Hanson, la préfète Anne Laubies, le représentant du recteur Michel Sanz et la présidente du GRETA et proviseure du lycée, Jeanine Hamlet, ont tenu une conférence de presse conjointe au lycée, en présence des 11 élèves de la promotion 2016 et des instructeurs du GRETA et de l'Education nationale. Chacun des élèves a présenté son parcours et ses ambitions professionnelles. La Présidente les a encouragés à tenir bon jusqu'au bout de la formation pour acquérir leur diplôme et réussir pleinement leur projet.

Le montage de ce BTS est inédit sur le territoire français, il est enseigné en trois langues, le français, l'anglais et l'espagnol, et a été conçu sur mesure,

Après le lancement officiel du Pôle d'excellence hôtellerie-restauration-tourisme par la Présidente Aline Hanson et le représentant du recteur Michel Sanz, le 24 juin 2016, la première promotion du BTS Hôtellerie-Restauration trilingue a débuté les cours à la mi-novembre, dans les locaux du GRETA au lycée polyvalent des îles du Nord.

à partir des besoins des professionnels du secteur du tourisme. Les étudiants alterneront des périodes de formation théorique au GRETA et un apprentissage in situ le reste du temps dans les hôtels de Saint-Martin ayant signé un partenariat avec le Rectorat.

Partie prenante du projet, le Pôle Emploi, l'organisme OPCALIA et LADOM, apportent leur pierre à l'édifice en finançant des places au sein du BTS et les déplacements pour les stages à l'étranger.

Cette première promotion a essentiellement visé des demandeurs d'emploi diplômés du baccalauréat et des salariés en contrat de professionnalisation. A l'issue des deux ans de formation, les étudiants obtiendront un diplôme d'état reconnu en France et sur le territoire européen.

Le pôle d'excellence devrait monter en puissance de façon progressive ; il accueillera un BTS Tourisme à la rentrée 2017, et dès 2018 une licence professionnelle, puis un master professionnel. Le centre international de langues de Saint-Martin viendra compléter ce dispositif en apportant un enseignement linguistique complémentaire.



Une journée sportive pour sensibiliser aux droits des enfants



La collectivité de Saint-Martin a organisé, du 21 au 26 novembre 2016, la semaine des droits de l'enfant en écho à la journée internationale dédiée à cette cause le 26 novembre. C'est une journée sportive qui est venue clôturer cette semaine de sensibilisation, samedi 26 novembre, après une semaine riche en événements.

Alain Gros-Désormeaux, conseil territorial délégué aux sports, a ouvert les festivités sportives par un petit mot de bienvenue et des encouragements aux délégations sportives de Saint-Martin, mais aussi de Sint Maarten et d'Anguilla qui étaient venues partager le programme de la journée, pour le plus grand plaisir des enfants des trois territoires heureux de se retrouver.

Le volleyball féminin (U18) a lancé les phases de jeu avec un match Saint-Martin vs Sint Maarten, sur le superbe terrain indoor de la salle omnisports de Galisbay que la collectivité a entièrement rénové en début d'année. Les basketteurs masculins (U17) ont pris le relais avec un match des Thunderz de Saint-Martin contre Sint Maarten.

Le stade Thelbert Carti a accueilli la compétition de football. Les U15 ont ouvert le bal avec un match entre Saint-Martin et Sint Maarten, puis plusieurs matches se sont succédé sur la pelouse synthétique dernière génération du stade de quartier d'Orléans.

Enfin, le Tennis Club de Saint-Martin s'était joint à la journée sportive en organisant un tournoi pour les U8 à U17, filles et garçons.

En fin de journée, les élus René-Jean Duret et Antero Santos Paulino ont remis les médailles aux vainqueurs des compétitions. Cette journée de détente et de sport était gagnante pour tous les enfants qui ont profité avec plaisir de l'esprit sportif qui régnait sur les terrains.

Organisée par le pôle Solidarité & Familles de la Collectivité, présidé par la vice-présidente Ramona Connor, sous l'égide de la directrice de l'enfance, madame Jeanine Arnell, la semaine des Droits de l'enfant a permis de divertir les enfants et de sensibiliser le public aux droits fondamentaux dont les adultes sont les gardiens. La journée sportive de clôture était organisée par le pôle de développement Humain, présidé par la présidente Aline Hanson, et sa direction de la Jeunesse, du sport, de la culture et de la vie associative, dirigée par Charles-Henri Palvair.

La collectivité de Saint-Martin remercie le gouvernement de Sint Maarten qui est co-organisateur de l'événement, en particulier la ministre de l'Education, de la Jeunesse, de la Culture et du Sport madame Silveria Jacobs présente sur l'événement, ainsi que toutes les personnes qui se sont impliquées sur ce projet solidaire, sans oublier les enfants qui ont participé activement en réalisant de jolis travaux de présentation tout au long de la semaine.

Sous le thème « Educate me right so my future is bright », cette semaine a été l'occasion de rappeler les enjeux de la protection de l'enfance, que cette phrase de Kofi Annan, prix Nobel de la paix, prononcée par Antero Santos Paulino lors de la cérémonie d'ouverture résume parfaitement :

« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. » Kofi Annan.



2) LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU MOIS

Un hall d'accueil flambant neuf pour l'aéroport de Grand Case !

Le délégataire SNC Lavalin et sa filiale locale la SESMA ont inauguré, mardi 22 novembre 2016, le nouveau hall d'accueil de l'aéroport l'Espérance de Grand Case. La gestion de l'aéroport a été confiée à SNC Lavalin en 2011 par la collectivité de Saint-Martin, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Le site est amené à prendre de l'expansion dans les années qui viennent pour accompagner le développement économique du territoire.



C'est sous le regard de la préfète Anne Laubies, déléguée aux collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, de la Présidente de la collectivité de Saint-Martin, Aline Hanson, du député de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Daniel Gibbs, et de nombreuses personnalités du secteur économique, que le président de la société SNC Lavalin Aéroports, Youssef Sabeh, a présenté la nouvelle infrastructure dont les points forts sont l'aspect accueillant et la fonctionnalité.

Mongi Djouba, directeur de la SESMA, a ouvert le bal des allocutions annonçant sa satisfaction d'avoir mené à terme la première phase des travaux de modernisation du site, prévue dans la DSP, soit la nouvelle tour de contrôle, la caserne des pompiers, la station d'avitaillement et la rénovation de l'aérogare.

Mongi Djouba a également annoncé son départ vers de nouveaux horizons professionnels au Canada, son groupe SNC Lavalin ayant décidé de se séparer des aéroports français qu'il gérait depuis plusieurs années. La SESMA continuera d'exploiter l'aéroport de Grand Case, et c'est Daniel Lefèvre qui en a pris la direction après avoir dirigé l'aéroport de

Mayotte dans l'océan indien.

Dans son allocution, la présidente Aline Hanson a salué cette nouvelle réalisation, tout en rassurant la SESMA sur la volonté de la collectivité de finaliser l'achat des terrains nécessaires à l'agrandissement de la piste. L'enjeu de cet agrandissement doit permettre de passer de 1200 à 1500 mètres pour que les avions puissent se poser à pleine capacité, pour attirer de nouvelles compagnies et développer l'aviation d'affaires. Ce projet programmé dans la phase 2 des travaux de réhabilitation de l'aéroport devrait se concrétiser en 2017, une fois les terrains acquis et la route de contournement réalisée.

Réalisée par l'aviation civile, l'étude PSA (Définition du plan de servitude aéronautique) va permettre de préciser les limites du foncier nécessaire au projet d'agrandissement de la piste.

Consciente des enjeux trilatéraux de ce dossier, la préfète Anne Laubies a insisté pour que la deuxième phase de travaux soit lancée rapidement, de manière à donner à l'aéroport l'Espérance l'expansion nécessaire au développement du territoire.

Dans son discours, la Présidente Aline Hanson a évoqué l'historique du site et les objectifs de la collectivité : « L'aéroport de Grand Case a été créé en 1972. Voilà donc déjà 44 ans qu'il dessert notre population sur les axes régionaux. En 2004, une première phase de rénovation avait permis l'agrandissement du site. En 2011, la collectivité a confié la gestion de l'aéroport à la société SNC Lavalin Aéroports, par le biais d'une délégation de service public (DSP). Cette décision a été prise par le conseil territorial le 3 mars 2011 et la DSP a été signée le 04 avril de la même année. Par cette convention, la collectivité a confié au délégataire : la réalisation, le développement, l'entretien, l'exploitation et la promotion de l'ensemble des services de l'aéroport. Notre objectif aujourd'hui est de développer le site pour fidéliser la clientèle régionale et créer une ouverture sur l'aviation d'affaire. », a indiqué la présidente.

La collectivité de Saint-Martin a commémoré les victimes des combats d'Afrique du Nord, lundi 5 décembre 2016 devant le monument aux Morts de Saint-Martin



Egalité-Emploi, une plateforme pour accompagner les jeunes ultramarins

Une convention visant à favoriser l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes originaires des outre-mer a été signée, mercredi 23 novembre 2016, entre la Délégation Interministérielle pour l'Egalité des Chances des Français d'Outre-Mer (DIECFOM), la ministre du Travail Myriam EL KHOMRI et de grandes entreprises françaises.



Par cette action en faveur des jeunes de l'outre-mer, le délégué interministériel Jean-Marc MORMECK, à l'origine de ce dispositif, a souhaité fédérer des grands employeurs, des associations œuvrant auprès de la jeunesse ultramarine et les antennes parisiennes des collectivités d'outre-mer, dans le but de créer une plateforme d'échanges chargée de

collecter les informations sur les demandeurs d'emplois des outre-mer et de les mettre en contact avec les offres des entreprises partenaires, à travers un réseau dédié. Ces jeunes en recherche d'emploi sont prioritaires sur les offres publiées, et bénéficient d'un accompagnement spécialisé pour effectuer leurs démarches.

Lancée officiellement le 23 novembre, la plateforme est un site internet www.delegation.jeunesseoutremer.org dont la gestion a été confiée à l'association Jeunesse Outre-Mer. Elle a déjà compilé plus de 800 offres d'emplois et de stages en entreprise. Saint-Martin est membre de ce réseau grâce à la Maison de Saint-Martin à Paris et à l'association Péllicarus qui sont partenaires de Jeunesse Outre-Mer.

Les jeunes saint-martinois peuvent ainsi bénéficier de ce nouveau dispositif, tout en étant accompagnés par la Maison de Saint-Martin qui continue de s'impliquer dans l'orientation des étudiants de l'hexagone à la recherche de stages et d'emplois. Un travail réalisé en partenariat avec l'association Pelicarus qui élargit progressivement son réseau d'étudiants dans les villes universitaires de France.

Toujours dans le cadre de l'aide à l'employabilité de nos jeunes, la Maison de Saint-Martin participait, samedi 26 novembre, au Forum Egalité Emploi qui s'est déroulé au Conseil Economique Social et Environnemental (palais de l'ENSA), où 1500 jeunes étaient présents.

Saint-Martin au village FSE

Une délégation de Saint-Martin menée par monsieur Thierry GOMBS, directeur général adjoint du pôle de développement Humain de la collectivité, a assisté au Village FSE, les 5 et 6 décembre 2016 au CENT-QUATRE à Paris.

Situé au sein d'un espace spécialement dédiée Organisé par la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, madame Myriam EL KHOMRI, en partenariat avec Régions de France, France Stratégie, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise et la Commission Européenne, le village FSE est un moment unique pour parler des nouvelles approches autour de la révolution numé-



rique, de la transition écologique, de l'économie sociale et solidaire, des jeunes adultes, de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de l'appui aux TPE/PME.

Deux journées riches en ateliers et conférences avec plus de 80 intervenants et 700 participants attendus autour de thématiques phares comme l'Europe de l'emploi pour accompagner la révolution numérique, les challenges du développement durable pour les entreprises en tant qu'employeurs et la place des jeunes adultes dans cette nouvelle économie.

La collectivité de Saint-Martin a pu échanger sur ces thématiques centrales et prendre de nombreuses informations sur leur développement au niveau local.

Un Saint-Martin's Day sous le signe de la fraternité



Chaque année depuis 1959, les dignitaires de Saint-Martin se réunissent, le 11 novembre, pour commémorer la fête patronale de Saint-Martin, le traditionnel « Saint-Martin's Day ». Comme le veut la coutume, la Présidente Aline Hanson a reçu ses invités à Quartier d'Orléans autour d'un programme officiel en quatre temps : la messe œcuménique à l'église du Tabernacle, la cérémonie de dépôt de gerbes de fleurs au monument de la frontière, le défilé des troupes et les allocutions officielles.

Voilà déjà 57 ans que les autorités des deux parties de l'île se réunissent chaque 11 novembre, pour célébrer le Saint-Martin's Day. Instaurée en 1959 par le maire de Saint-Martin Hubert Petit (1959-1977) et par le représentant des Windward Islands (Sint Maarten, Saba, Statia), Claude Wathey (1954-1992), la commémoration commune du Saint-Martin's Day a lieu sur la partie hollandaise les années impaires et sur la partie française les années paires. En ce 11 novembre 2016, la collectivité de Saint-Martin avait donc à charge d'organiser les festivités.

Alors que la commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18 a traditionnellement lieu le 10 novembre au soir devant le monument aux morts de Marigot, le 11 novembre 2016 était tout de même une double célébration. Les Saint-Martinois ont fêté à la fois la Saint-Martin et le 1700e anniversaire de Saint-Martin de Tours. Ce Saint du 4e siècle, resté célèbre pour avoir donné la moitié de son manteau à un mendiant transi de froid, a été choisi par Christophe Colomb lorsqu'il a dû nommer notre île, en 1493.

Forts de ces valeurs ancestrales, Hubert Petit et Claude Wathey ont décidé, dès 1959, de célébrer la concorde entre le nord et le sud de l'île, d'autant que la Friendly population saint-martinoise vivait déjà dans un esprit de libre échange et de partage des ressources, depuis la signature du traité de Concordia en 1648.

Heureuse de perpétuer la tradition, la Présidente Aline Hanson a tout à bord reçu ses invités composés d'élus et de personnalités de la société civile, sur le parvis de l'église Méthodiste du Tabernacle. La messe œcuménique a été célébrée conjointement par les pasteurs Careen White-Richardson et Joan Delsol-Meade de l'église méthodiste, le Père Terrence Rawlins de l'Eglise Anglicane, monseigneur Riocreux, évêque de Guadeloupe, et les Pères Adam Oleszczuk, Fiorenzo Rossi, Samson Dorival et Jean-Jacques Saint-Louis de l'Eglise Catholique. Une émouvante homélie donnant ainsi les premières mesures de cette journée placée sous le signe de l'unité.

L'assistance a ensuite été conduite par bus au monument de la frontière franco-hollandaise de belle plaine, où les dignitaires locaux ont pu déposer deux gerbes de fleurs au nom de la fraternité et de la coopération transfrontalière.



Vint ensuite l'heure du défilé des troupes en hommage à l'Armistice, qui ont paradé sur la route principale devant les officiels, sous un soleil radieux. Gendarmerie, forces de police, scouts, majorettes et danseurs traditionnels ont assuré le spectacle pour le plus grand plaisir du public.

Parvenus sur le site du stade Thelbert Carti, rénové tout récemment par la Collectivité pour un investissement de 700 000€, les officiels ont eu le loisir de visiter l'infrastructure et ses nouvelles installations. Le stade a reçu un avis favorable de la commission de sécurité, le 10 novembre 2016. Désormais, les sportifs de l'île ont à leur disposition un stade entièrement réhabilité aux normes techniques et de sécurité en vigueur. Une réalisation d'envergure au service de la population.



Des allocutions tournées vers l'unité et la coopération

La Présidente de la collectivité, Aline Hanson, a ouvert le bal des allocutions, suivie du sénateur de Saint-Martin, Guillaume Arnell, du député de Saint-Martin et St Barthélemy, Daniel Gibbs, et de la préfète des îles du Nord, Anne Laubies.

Tous ont prôné l'unité et la fraternité entre le nord et le sud et l'importance de la coopération, rappelant les valeurs fondamentales de notre île. Tous ont aussi regretté l'absence du 1er ministre de Sint Maarten William Marlin et de son conseil des ministres, qui avaient décidé de boycotter les festivités du 11 novembre, en raison d'un différend entre l'état français et la Hollande sur le tracé de la frontière maritime à Oyster-Pond. Présents aux côtés des officiels de la partie Françaises, seuls les parlementaires de l'opposition (DP) Sarah Wescot-Williams, Emil Lee et Chanel Elitius Brown-Bill (le plus jeune parlementaire de Sint Maarten), ont participé au Saint-Martin's Day estimant que cette célébration était celle du peuple et que les griefs politiques n'avaient pas à l'entacher.

Par un courrier daté du 10 novembre, le 1er ministre William Marlin avait effectivement informé la présidente de sa décision de boycotter l'événement. Malgré l'insistance de madame Hanson qui souhaitait la présence de tous les dignitaires à cette grande fête, le 1er ministre n'a pas répondu favorablement à son appel.

L'évêque de Guadeloupe remet de précieuses archives à la présidente

Monseigneur Riocreux, évêque de Guadeloupe, avait fait le déplacement à Saint-Martin pour rapporter avec lui de précieuses archives. Ces documents que Mgr Riocreux a remis à Aline Hanson sont des registres d'état civil datant du 18^è siècle. Ces registres, dits paroissiaux, étaient tenus par les prêtres des paroisses jusqu'à la Révolution française : ils consignent les actes de baptêmes, mariages et de sépultures, dispensés par les religieux catholiques. Les registres paroissiaux restitués témoignent de la structuration de la société de cette époque : catholiques et non catholiques, blancs et gens de couleur, esclaves et libres, selon les termes d'alors.

La présidente a remis les ouvrages à Chelsea Jigai, présidente du conseil territorial des Jeunes de Saint-Martin qui les a, elle-même, transmis à Stéphanie Dargaud, Directrice des Archives Territoriales de Saint-Martin. Auparavant, le conseil territorial des jeunes a fait une présentation poignante de ces registres, retraçant les actes du passé dans une atmosphère très authentique.

Les convives ont ensuite levé le verre de l'amitié au nom du Saint-Martin's Day 2016. Après le déjeuner, les festivités se sont poursuivies en musique avec un programme de fête concocté par les services de la collectivité. Une messe célébrée à Marigot en l'honneur de Saint-Martin de Tours est venue clôturer la célébration de ce 57^e Saint-Martin's Day.

La présence de nombreux parents dans les gradins a créé une ambiance très conviviale, leurs encouragements et applaudissements envers les jeunes pousses ont été très appréciés. L'engagement des parents, des enfants et des cadres techniques a largement contribué à la réussite de cette journée sportive.

La collectivité de Saint-Martin tient à remercier l'ensemble des personnes et les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour les enfants.



Sortie de la messe oecuménique - Eglise du Tabernacle



Dépôt de gerbes au monument de la frontière



Monseigneur Riocreux remet à la présidente les archives paroissiales de Saint-Martin



Remise d'un don à une association par société Friendly Flip Flops



La Maison de Saint-Martin à Paris a fêté le Saint-Martin's Day !

La Maison de Saint-Martin a célébré le Saint-Martin's Day, jeudi 10 novembre 2016, dans ses locaux de la rue de Varenne à Paris. Cette fête patronale est l'occasion pour les Saint-Martinois de célébrer les valeurs de partage, de fraternité et d'unité qui les unissent depuis fort longtemps. En s'inscrivant dans cette célébration, la Maison de Saint-Martin a perpétué la tradition jusqu'à Paris, en présence de ses partenaires institutionnels.

La Maison de Saint-Martin a tenu à offrir à ses compatriotes vivant dans l'hexagone une soirée de célébration du saint patron Saint-Martin de Tours, autour du verre de l'amitié. L'équipe de Paris a ainsi reçu les partenaires institutionnels de la Collectivité de Saint-Martin, ainsi que de jeunes saint-martinois actuellement en études à Paris et des compatriotes installées dans la capitale. Ami de Saint-Martin, le député de Mayotte, monsieur Ibrahim ABOUBACAR, avait fait l'honneur de sa présence. .

La présidente Aline HANSON avait adressé

un mot à ses convives, lu par un membre de l'équipe de la Maison de Saint-Martin. Aline HANSON a eu une pensée particulière pour nos compatriotes saint-martinois vivant hors du territoire et a encouragé les jeunes qui sont actuellement en études dans les villes de France à persévérer dans leur apprentissage et à rester unis et solidaires les uns envers les autres. La présidente a également salué les partenaires et les amis de Saint-Martin pour l'intérêt qu'ils portent à notre territoire. Les convives ont pu déguster les succulents mets traditionnels saint-martinois préparés

par les mains expertes de mesdames Josi DUHAMEL-HELLISSEY et Gennie MILLS.

C'est par l'hymne de Saint-Martin « Oh Sweet Saint-Martin Land », entonné avec talent par Julien PAGE que la Friendly Island a été duement célébrée.

Le lendemain, c'est dans la ville rose, à Toulouse, que l'Association Pélicarus a reçu l'association Unified Saint- Maarten Connection (USC), ainsi que des étudiants de la partie Hollandaise pour fête comme il se doit le Saint-Martin's Day, en présence des membres de la Maison de Saint-Martin.

6000 élèves pour célébrer la laïcité !

Dans les Iles du Nord, ce sont plus de 6000 élèves qui se sont mobilisés, le 9 décembre 2016, à l'occasion de la journée nationale de la Laïcité, organisée localement sous l'égide de monsieur Jean-Luc ELICE, référent laïcité pour l'éducation nationale. Les écoles, les collèges et les lycées des Iles du Nord ont ainsi initié de nombreuses activités autour de la laïcité. Des débats, des initiatives pédagogiques, mais aussi des actions visant à solliciter la réflexion des élèves et l'action collective autour de ce principe fondateur.

Le service de l'Éducation nationale a organisé une manifestation regroupant 700 élèves au sein de la salle omnisport de Galisbay. Tous les élèves et l'ensemble des équipes pédagogiques ont été encouragés par la Préfète déléguée aux collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, madame Anne LAUBIES, ainsi que par le conseiller territorial Alain GROS-DESORMEAUX, délégué aux sports, le représentant du recteur, monsieur Michel SANZ, madame Bussac, Inspectrice d'Académie et monsieur Boyer, Inspecteur de l'Éducation nationale.

Des élèves du 1er degré ont présenté plusieurs

versions de la Marseillaise dans le cadre du projet «2016, Année de la Marseillaise» proposé par le Ministère de l'Éducation nationale et coordonné par Valérie SIOBUD, conseillère pédagogique en éducation musicale à Saint-Martin. Une occasion à travers cette journée dédiée à la laïcité de clôturer l'action « 2016, année de la Marseillaise » en invitant les élèves à présenter une production artistique autour de l'hymne national.

Certaines classes ont réalisé des travaux d'art plastique sur le thème «tous pareils, tous différents», un projet initié par Céline RENGER,

conseillère pédagogique en arts plastiques.

Jean-Luc ELICE, le référent laïcité, a invité les élèves à travailler sur la charte de la laïcité à l'école. Il a félicité les équipes pédagogiques pour leur implication innovante.

En réunissant plus de 6000 élèves autour de la laïcité, cette formidable manifestation a permis de mettre en lumière le très bon travail réalisé par les équipes pédagogique des écoles, collèges et lycées de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. La collectivité de Saint-Martin a été heureuse de participer à ce bel événement.



L'opération Basket Ecole en marche à Quartier d'Orléans !



Les différents acteurs engagés sur l'opération «Basket école» (FFB-EN-USEP) se sont rencontrés le 10 novembre 2016 dans le cadre de la mise en place du basket à l'école dans le réseau d'éducation prioritaire de Quartier d'Orléans.

M. Gilles Malecot, responsable fédéral des actions jeunes et Mini Basket, a présenté l'opération «basket école» à deux directeurs d'école élémentaire du REP+, madame DORVILLE Joëlle (école Clair St-Maximin) et Monsieur DHAM Gérald (école Omer ARRONDELL).

Le référent du basket-école à Saint-Martin pour la fédération, monsieur Charles-Henri PALVAIR était présent en compagnie d'un représentant de l'USEP, madame DORESSAMY Evelyne, et un

représentant de l'Éducation nationale, monsieur Jean-Luc ELICE, CPC EPS. La formation des enseignants, le rôle des intervenants et de l'école de basket-ball ont été évoqués lors de cette rencontre. Dans le cadre de cette opération, la collectivité de Saint-Martin mettra à disposition des écoles un intervenant basket-ball qui accompagnera en EPS toutes les classes inscrites à l'opération basket école. Ce dispositif sera coordonné par le conseiller technique fédéral Basket-ball et

la circonscription des Iles du Nord. Dans le cadre de l'année de l'olympisme, les élèves pourront évaluer leurs progrès lors des « 1er jeux olympiques scolaires de Quartier d'Orléans », qui seront organisés par le service de l'Éducation nationale et l'USEP Iles du Nord, le 23 Juin 2017.

Tous les acteurs étaient ravis de cette collaboration pour le bien-être et l'épanouissement de tous les enfants de Saint-Martin.

Commémoration de l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale



La commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale a été célébrée, jeudi 10 novembre 2016, dans le cadre d'une cérémonie protocolaire organisée près du monument aux Morts de Marigot.

En présence des Anciens combattants de Saint-Martin et des Portes drapeaux, la Préfète Anne Laubies, le député de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Daniel Gibbs, le sénateur de Saint-Martin, Guillaume Arnell et la présidente du conseil territorial, Aline Hanson, ont rendu hommage aux morts pour la France.

A l'issue de l'hommage solennel, les petits chanteurs de la chorale de l'école La Martine ont entonné la Marseillaise avant de poursuivre par l'hymne créole autrefois chanté par les combattants ultramarins. Ils ont été plus de 5000 à tomber pour la France durant la grande guerre.



Des bacs-poubelles pour déposer les ordures ménagères



La collectivité de Saint-Martin rappelle à la population que des bacs-poubelles ont été installés sur tout le territoire, pour permettre aux riverains des différents secteurs de déposer leurs déchets ménagers quotidiennement.

Afin d'observer un bon comportement citoyen, dans le respect de l'environnement et du voisinage, il convient de déposer vos déchets ménagers dans les bacs prévus à cet effet, et non à côté de ceux-ci. La dépose des ordures ménagères doit se faire à partir de 18 heures (à la tombée du soleil), les déchets étant ramassés tous les soirs à partir de 20 heures (7 jours sur 7).

Les encombrants (ferrailles, électroménager, Hi-fi, etc.) sont ramassés le dimanche, le mardi et le jeudi, à partir de 18 heures. Ils peuvent être déposés à proximité des abri-poubelle (dépôt interdit sur les trottoirs ou devant les habitations).

Les déchets verts sont ramassés le dimanche, le mardi et le jeudi, à partir de 18 heures. Ils doivent être stockés dans des sacs et déposés à proximité des abri-poubelle (dépôt interdit sur les trottoirs).

La Collectivité rappelle aux artisans, commerçants et professionnels qu'ils sont responsables de leurs déchets et de leur évacuation. Les dépôts sauvages de déchets ménagers, d'encombrants et de déchets verts sont interdits par la loi (article L. 541-3 du code de l'environnement).

La collectivité rappelle, par ailleurs, que dans le cadre du tri des déchets et du recyclage ménager, 107 nouvelles colonnes de tri ont été installées sur le territoire, en faveur de la récupération des déchets en plastique, en verre et en métal.

Recensement de la population, du 19 janvier au 25 février 2017

La collectivité de Saint-Martin informe la population du lancement, à partir du jeudi 19 janvier 2017, de la campagne annuelle de recensement de la population. Cette campagne se déroulera sur cinq semaines, jusqu'au samedi 25 février 2017. Le recensement est organisé par la collectivité en partenariat avec l'Institut National de Statistiques et des études Economiques (INSEE).

Si vous faites partie des foyers sélectionnés par l'INSEE, un agent de la Collectivité se présentera à votre domicile, entre le jeudi 19 janvier et le samedi 25 février 2017. Cet agent aura suivi une formation technique préalable pour pouvoir vous aider à remplir les questionnaires relatifs à votre foyer et aux personnes qui résident sous votre toit. L'agent recenseur se présentera muni d'une carte officielle, il est soumis au strict secret professionnel.

Le recensement est un acte fort, car il permet de déterminer la population officielle de chaque territoire, quelles que soient l'origine et la nationalité des personnes. La connaissance précise de notre population permet d'ajuster l'action publique aux besoins du territoire : équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), programmes de rénovation des quartiers, moyens de transport, etc.

Pour de plus amples informations sur le recensement, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr, ou contacter le service Recensement & Adressage de la Collectivité (Madame Rosette PAROTTE) au 0590 52 27 30 - Pôle de Développement Durable - 6 Rue du Fort Louis - Marigot.

Exigence d'une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs à compter du 15 janvier 2017

Dans un contexte international marqué par des départs de Français – dont certains mineurs – vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (article 49 de la loi n°2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil). A partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur devra être muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), d'une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie (décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016). L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante.

L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité.

Ce nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire sera accessible sur www.service-public.fr. En cas de fausse déclaration, le signataire de l'autorisation s'expose aux sanctions des articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Condoléances de la présidente

« J'ai été très touchée d'apprendre la disparition de monsieur Guy ERB, commerçant réputé de Saint-Martin, citoyen engagé en politique auprès du maire Albert Fleming, dont il avait été un adjoint et un conseiller loyal et investi. Durant son mandat, il s'était impliqué auprès de la Caisse des écoles et avait participé à de nombreuses commissions de travail. Je garderai de lui le souvenir d'un homme intègre, discret et chaleureux, d'un ami de Saint-Martin apprécié de tous.

Guy ERB était un fervent défenseur de notre économie. Parce qu'il a toujours cru au potentiel de Saint-Martin, il a fortement contribué au développement du commerce de luxe sur la partie française. La collectivité de Saint-Martin salue la qualité de son parcours et son professionnalisme.

Je pense aujourd'hui à sa famille et à ses proches, dont je partage la peine. Je leur adresse en mon nom personnel et au nom du Conseil territorial de Saint-Martin mes condoléances émues et tout le réconfort nécessaire en ces circonstances. »

Aline HANSON
Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin